

**Interpellation écrite du 28 juin 2016 de MM. Sylvain Thévoz et Emmanuel Deonna:
«Evacuation du foyer Frank-Thomas. La Ville peut-elle s'en laver les mains?»**

Faisant suite à l'annonce par l'Hospice général de la fermeture du foyer Frank-Thomas au 30 juin 2016, sans qu'aucune construction ne soit, semble-t-il, prévue sur cette parcelle avant 2021;

prenant note de l'extrême brutalité avec laquelle tant l'annonce que l'exécution de cette évacuation sont réalisées, l'Hospice général violant totalement les droits des locataires, en ne respectant pas ses obligations de bailleur;

extrêmement inquiets devant l'absence de solutions crédibles à cette évacuation précipitée et soucieux que ce genre d'évacuation puisse se reproduire sur le territoire de la Ville de Genève ou ailleurs,

nous demandons ce que le Conseil administratif compte mettre en place afin d'être un partenaire crédible et considéré par l'Hospice général et éviter toute évacuation forcée et abusive, à Frank-Thomas comme ailleurs.